Les crédits

ici croit que c'était un voyage d'agrément, je l'invite à faire la même chose.

Le député m'a rappelé nos soirées. Je me souviens tout particulièrement d'une soirée à Sudbury où il nous a fallu 45 minutes pour faire le trajet entre l'aéroport et notre hôtel. Il faisait froid et il neigeait, mais nous avons eu droit aux plus beaux chants de Noël interprétés dans les deux langues officielles par le député et la secrétaire parlementaire du premier ministre, à côté de moi en ce moment. La version bilingue de Sainte Nuit aurait dû être enregistrée sur disque compact. Je suis convaincu qu'on aurait pu en vendre beaucoup.

La plupart du temps, tout le monde s'entendait bien. Cependant, le député vient nous dire que le ministère du Développement des ressources humaines est en train de fermer des centres d'emploi partout au pays et que nous offrirons moins de centres de service aux Canadiens. Je me demande si le député a écouté le ministre, qui nous parle toujours avec tant d'empressement et de perspicacité de l'avenir.

Il y aura plus de centres d'information et plus de centres de service que jamais auparavant. Des stands seront installés partout. Les Canadiens auront droit à un service d'une qualité encore jamais atteinte.

Le député a dit que le gouvernement allait réduire le nombre de postes de fonctionnaires. Le député ne croit—il donc pas que nos fonctionnaires dévoués feront un travail magnifique et relèveront le défi en fournissant le meilleur service possible à tous les Canadiens?

Le député devrait savoir que, lorsque nous avons tenu nos audiences au Québec, comme partout ailleurs au Canada, il y a une chose que les gens nous ont demandée. Ils voulaient de l'espoir, ils voulaient voir la lumière au bout du tunnel. Ils voulaient des emplois et une chance de réintégrer le courant principal de la société canadienne. Ils voulaient regagner leur estime de soi. Ils voulaient des possibilités.

Je reconnais que le député a beaucoup de qualités, mais voudrait-il consacrer ses énergies à redonner du travail aux Canadiens plutôt qu'à tenter de diviser le pays?

• (1930)

Avec tout le talent de nos vis-à-vis, imaginez un peu toutes les grandes choses que nous pourrions faire s'ils ne passaient pas des jours et des mois à s'efforcer de détruire ce que nos ancêtres ont construit.

J'oserais dire que si vous parcouriez les rues de votre ville, et moi les rues de la mienne, nous constaterions que nos concitoyens n'ont rien à se reprocher les uns aux autres. Ils aimeraient vivre en paix et en harmonie et pouvoir sentir que nous faisons tous partie d'un seul grand pays.

[Français]

M. Dubé: Monsieur le Président, mon collègue, qui est membre du Comité du développement des ressources humaines tout comme moi, a raison de rappeler un événement qui s'est passé à l'époque des Fêtes. Entre membres de différents partis, on a pu

chanter ensemble. Cela démontre, de notre côté en tout cas, que notre intention n'est pas de combattre les individus, les autres Canadiens, on ne les déteste pas, on les aime, même si certains sont encore plus aimables que d'autres. On les aime beaucoup et on sent que certains d'entre eux nous aiment bien aussi.

Là n'est pas le problème. Le problème, c'est le système, c'est un système à deux paliers, un système fédéral qui convient bien au reste du Canada, peut-être, mais qui ne convient pas aux Québécois. Bien que vous nous aimiez bien, bien qu'on vous répète sans cesse les mêmes choses, vous ne comprenez pas pour nous l'importance que cela représente de gérer les domaines de juridiction prévus dans la Constitution en matière d'éducation. C'était pourtant prévu; c'est un contrat signé en 1867 entre les deux peuples fondateurs qui s'étaient entendus là-dessus.

Vous savez bien que le gouvernement fédéral, au nom de son droit de dépenser, depuis la Seconde Guerre mondiale, s'ingère dans les champs de compétence des provinces et cela affecte le Québec. Oui, nous sommes un peuple différent, même si on vous aime bien. Il ne s'agit pas de se battre. C'est pour cela que le Bloc québécois a particulièrement insisté pour maintenir, faire une offre d'association économique avec le reste du Canada.

Pour ce qui est de la gestion des finances publiques, de nos impôts, pour ce qu'on trouve important, comme l'éducation et la formation professionnelle, on aimerait pouvoir gérer cela. On vous le répète. Vous nous aimez bien, mais vous ne le comprenez pas. Si le ministre le comprenait, si ceux qui l'ont précédé l'avaient compris, ou si vous vouliez donner l'impression de comprendre, cela se réglerait facilement. Le gouvernement prendrait les fonds, il pourrait le faire à cet égard, pour la formation professionnelle, laisser les points d'impôt au Québec et faire les normes nationales qu'il veut ailleurs au Canada.

On ne veut pas empêcher les autres Canadiens de fonctionner. Ce qu'on veut, nous, c'est de fonctionner dans les champs de compétence qui nous avaient été accordés en 1867. Ce sont les demandes historiques du Québec.

Le député de Brome—Missisquoi le sait bien puisqu'il vient du Québec. Peu importe le gouvernement, le Parti libéral de la province de Québec, dont son frère fait partie, a voté, lui aussi, avec le gouvernement péquiste pour réclamer le retour des points d'impôt en matière d'enseignement postsecondaire, le 2 février dernier. Il devrait le comprendre. Il le sait, lui. Cependant, il y a la ligne de parti. Et on a vu qu'à cause de la ligne de parti, malgré toutes les manifestations qu'ont vues les deux aimables collègues qui faisaient partie du Comité du développement des ressources humaines, lors du vote sur le projet de loi C-76 concernant le Budget, hier, ils ont voté avec le gouvernement, malgré ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont vu, comme des tables retournées à Montréal et les manifestations à Vancouver.

J'ai fait 23 des 27 villes que vous avez mentionnées, et partout, vous le savez bien, il y a eu des manifestations. Les gens ne voulaient pas de coupures dans les programmes sociaux. Ils disaient que ce n'était pas cela la cause du déficit, que ce n'était pas ça la cause de l'endettement, que c'était dû à autre chose, entre autres à la fiscalité.